

(Ne pas adresser ce document si vous avez choisi l'inscription via le portail)

Pensez au tarif Réduit si ce n'est déjà fait pour 2023 !

SERVICE ENFANCE- 44 place Saint-Corentin-CS 26004-29107 Quimper Cedex
Tél. 02 98 98 89 81-accueil@quimper.bzh



**Pour les vacances de Noël
À partir du
Lundi 27 Novembre uniquement**

J'inscris à l'accueil de loisirs municipal mon(mes) enfant(s) dont le(les) nom(s) suiv(ent), pour tous les jours indiqués ci-dessous, **en notant:**



« J » pour la journée complète « M » pour le matin
« A » pour l'après-midi « D » pour la journée complète sans repas

réservé au service reçu le..... saisi

Coordonnées de la famille à compléter par le(s) parent(s)

Nom _____ prénom _____

Adresse _____

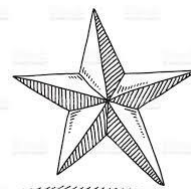
Code postal _____ Ville _____

Attention ! Les enfants de Creac'h-Gwen, Kérogan et Jacques Prévert seront accueillis au centre de loisirs Edmond Michelet. Des attestations employeurs seront nécessaires pour les familles n'ayant pas encore fourni celles-ci (téléchargeables sur <http://www.quimper.bzh/1093>).

Nom et Prénom	Ecole	Classe	Date de Naissance	Décembre 2023-Janvier 2024										
				L 25/12	M 26/12	M 27/12	J 28/12	V 29/12	L 01/01	M 02/01	M 03/01	J 04/01	V 05/01	
				F						F				
				é						é				
				r						r				
				i						i				
				é						é				

Pièces à fournir pour la première inscription *uniquement*.

- .Fiche de renseignements à compléter obligatoirement pour une première inscription (téléchargeable sur www.quimper.bzh/1093)
- .Un justificatif de domicile
- .Copie des pages des vaccinations.
- judgement concernant les dispositions relatives à la garde de l'enfant. .
- .livret de famille*(page du couple et de l'enfant concerné)
- dans le cas où une décision de justice est intervenue, fournir la copie du



Quimper, le _____

signature,



Règlement concernant les modalités d'inscription et d'annulation dans les accueils de loisirs pour les vacances de Noël 2023

La ville de Quimper met à votre disposition 2 accueils de loisirs municipaux pour accueillir vos enfants pendant les vacances.

-Centre de Loisirs Edmond Michelet , 15 Place Victor Schoelcher, 29000 Quimper (maternelle 02 98 90 35 12, primaire 02 98 53 25 13).

-Centre de Loisirs de la Cascade/Kerjestin , 4 et 6 rue de Kerjestin (maternelle : 02 98 64 83 29 / primaire : 02 98 64 83 32).

Attention ! Les centres de Creach-Gwen, de Kérogan et de Jacques Prévert seront fermés pendant les vacances de Noël, les enfants fréquentant habituellement ces centres seront accueillis au centre de loisirs Edmond Michelet.

A- Inscription et annulation

Les inscriptions pour les vacances doivent désormais se faire en priorité sur le portail familles : <http://portail-familles.qbo.bzh>

Si vous choisissez de remplir l'imprimé d'inscription il devra être **retourné au plus vite à partir du 27/11/2023 (ne pas renvoyer ce document si vous avez déjà fait une inscription via le portail).**

Des attestations employeurs seront nécessaires pour les familles n'ayant pas encore fourni celles-ci (téléchargeables sur <http://www.quimper,bzh/1093>).

Les enfants pourront être inscrits dans la limite des places disponibles.

Depuis la rentrée 2022 les règles d'annulation ont été modifiées :

- Toute inscription peut être annulée au plus tard à **J-7 avant 12h00**, sans justificatif et sans pénalité, soit par le biais du portail famille <http://portail-familles.qbo.bzh>, soit par le biais de l'accueil central accueil@quimper.bzh.
- Toute absence liée à un problème médical ne sera pas facturée, sous réserve de présentation d'un justificatif du médecin. Il est important de prévenir l'accueil ou l'alsh concerné si l'enfant ne vient pas.
- Pour les parents ayant fourni une attestation de **planning variable** l'inscription peut être annulée par écrit **au plus tard 3 jours ouvrés avant 12h00**.

B-Facturation

Une facturation sera établie **mensuellement en fonction de l'inscription. Pensez à faire votre demande de tarif réduit pour 2023 (imprimé sur <https://www.quimper.bzh/1093>).**